


FACE AU SCANDALE, le ministre Madrane droit dans ses bottes

 Les adoptions belges d'enfants congolais en chute libre : 28 en 2012; 2 en 2013

► Le ministre francophone Rachid Madrane a nié, hier, que des négligences ou manquements ont été commis par l'Aide à la Jeunesse en Communauté française et les services de la direction de l'Adoption-ACC dans le dossier de ces adoptions par des parents belges d'enfants congolais par l'entremise de Tomaini, l'ASBL visée par une instruction pénale menée à Dinant par le juge Gilson. *"De ma prise de fonction (22/7/2014, NdLR) à l'arrivée des enfants, je n'ai eu aucun signal, aucun avertissement relatif à des faits délictueux commis par les responsables de cette association."*

Rachid Madrane était interpellé à la chambre par le député Patrick Lecerf (MR). *"Si des fautes ont été commises, je prendrai tou-*

tes les mesures qui s'imposent." Mais à ce stade, poursuit le ministre, il apparaît que *"toutes les étapes administratives ont été correctement suivies"*.

AVOCAT DE PARENTS ayant adopté des enfants potentiellement volés en RDC, Georges-Henri Beauthier a accusé le ministre (et son prédécesseur Evelyne Huytebroeck) de n'avoir pas pris en compte les signaux alarmants qui arrivaient de Kinshasa sur la situation de cette ASBL et des enfants qu'elle proposait à l'adoption.

Dans un article, une association congolaise criait déjà au loup en 2013 : *"Mon cabinet n'en a jamais eu connaissance, assure Madrane. Il a appris (ces articles) par la presse, en 2017."*

Et la direction de l'Adoption ? Elle *"en a eu connaissance de manière indirecte"*, affirme le ministre dont le cabinet fut perquisitionné le 1^{er} décembre 2016.

S'étonnant de recevoir des photos d'enfants souvent différents, des parents dénonçaient aussi des magouilles au Congo : *"On nous expliquait qu'il s'agissait d'une simple confusion de photos et pas d'enfants (qu'on changeait)."*

DROIT DANS SES BOTTES, Madrane ajoute qu'*"aucune évaluation du dispositif de l'adoption en Fédération Wallonie-Bruxelles n'avait jamais mis en évidence un quelconque dysfonctionnement dans le chef de la direction de l'Adoption et de son responsable"*. Et ce dernier, insiste le ministre, n'a cessé d'agir *"avec conscience professionnelle et probité"*.

Mais ce scandale de plus de vingt enfants volés au Congo a quand même eu lieu.

Problème typiquement belgo-belge d'un manque de communication entre services de départements différents ? Madrane rappelle que fin 2017, les quatre à cinq ministres de tutelle ont signé un protocole pour davantage d'échanges d'informations et de concertation avant d'envisager un partenariat avec de nouveaux États. Quant à la poursuite d'une coopération en RDC en matière d'adoption, elle *"n'est plus à l'ordre du jour"*, a conclu le ministre.

De 28 enfants adoptés en RDC en 2013, les adoptions d'enfants congolais ont chuté à... 2, en 2017.

Gilbert Dupont